

*Droit fiscal*

La portée du bill à l'étude est immense et je suis sûr qu'il touche tous les citoyens canadiens, probablement plus que l'industrie des ressources, bien que ses répercussions sur cette dernière risquent d'être plus prononcées à longue échéance. Il me semble que le ministre s'attirerait la confiance du public s'il y apportait les 60 à 70 amendements requis au lieu de songer, semble-t-il, à présenter un autre budget en avril.

Le bill dont nous sommes saisis est probablement celui auquel on a apporté le plus d'amendements dans l'histoire. Il est né d'hier, mais si nous le gardons deux ou trois mois de plus, il comportera plus d'amendements que de texte original.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Souvenirs d'Edgar Benson.

**M. Peters:** En effet, et de Pickersgill. Il fit adopter un bill espérant régler la situation une fois pour toutes, mais il s'en est lassé et il s'est lancé dans un tout autre domaine. Il croyait avoir mis les points sur les «i», que la loi n'aurait plus jamais à être modifiée, mais les faits ont prouvé le contraire.

Si le ministre veut vraiment se faire une réputation, il devra faire en sorte qu'on sache qu'il s'occupe de ceux qui ont épargné et essaient de vivre de leurs économies. Il devra aider ceux qui sont incapables de faire face à l'inflation. Il doit apporter des changements qui soutiendront notre économie. Il doit apporter des changements qui donneront un plus grand pouvoir d'achat à ceux qui dépensent pour des biens à court ou à long terme, dont le plus évident est le logement. Si le ministre met ainsi des fonds à la disposition des gens, il fera plus pour éliminer le chômage dans les grandes villes que par tout autre moyen.

Je suis assez favorable à l'intention du ministre de maintenir un certain contrôle de l'État sur les ressources. Je ne suis pas tout à fait sûr d'être d'accord avec certains collègues, qui croient que les provinces sont propriétaires de leurs ressources. Parce que quelqu'un trace une frontière arbitraire, cela ne veut pas nécessairement dire que je ne puis, à titre de Canadien, profiter des ressources de telle ou telle région, comme tout autre Canadien.

Je ne crois pas que la méthode du ministre soit comprise comme il le faudrait par les gens à qui il a affaire ou par ses fonctionnaires. Les choses changeront peut-être lorsqu'ils comprendront la situation. La question des ressources est une affaire de longue haleine. Quand les bénéfices ne seront plus les mêmes et que le montant de la subvention requise diminuera, la formule changera. Le ministre se rend compte que les provinces ont besoin d'une partie du produit de ces ressources pour en poursuivre l'exploitation. La preuve en est que le ministre a modifié sa première formule sur la déductibilité des dépenses de l'impôt sur le revenu.

Je me demande ce qui arriverait si le ministère des ressources naturelles de l'Ontario prenait en charge toutes les mines de l'Ontario. Qu'arriverait-il si la province prenait l'INCO et quelques autres compagnies minières sous son aile? Resterait-il de l'argent provenant des ressources à taxer par le gouvernement fédéral? J'en doute fort.

**Une voix:** Il n'y aurait pas de ressources.

**M. Peters:** Un député prétend qu'il n'y aurait pas de ressources, mais que l'on ne se méprenne pas car, que

[M. Peters.]

l'INCO relève du gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral, ces ressources seront exploitées. Elles seront exploitées, que l'INCO réalise des bénéfices ou non. Nous n'avons pas assez de ressources pour que ces gens restent à rien faire, surtout à un moment où le monde a un tel besoin de ressources. C'est peut-être là une idée d'un conservateur de l'extrême gauche, mais cela ne correspond sûrement pas à la réalité. Je fais peut-être des métaphores disparates, car je ne comprends vraiment pas ce que cela veut dire ni comment s'applique la formule.

**Une voix:** C'est pour détourner l'attention.

**M. Peters:** Pas du tout. De toute façon, le budget fait l'objet d'une étude minutieuse et de longue durée. Depuis que cette proposition a été présentée par les fonctionnaires du ministre, elle a été modifiée bien des fois. La partie du budget relative au secteur des ressources reste vague et pourra subir des modifications. Je suis sûr qu'elle fait toujours l'objet de négociations, sinon ce serait tout comme si le ministre disait aux premiers ministres que toute future rencontre serait inutile, puisqu'il n'y aurait rien à l'ordre du jour. En toute justice, je suis sûr que ce n'est pas là la façon d'agir du ministre.

Le domaine des ressources laisse encore au ministre suffisamment de latitude pour lui permettre de poursuivre les négociations. La question des ressources intéresse certes les députés, mais le budget vise également d'autres domaines très importants. A mon avis, le ministre gagnerait énormément de terrain s'il divisait le budget en plusieurs parties. Nous pourrions ainsi nous concentrer sur les diverses parties visant à aider le Canadien moyen qui paie la majeure partie des impôts. Nous pourrions donc nous occuper de ces questions et accroître le pouvoir d'achat de ceux qui se trouvent au bas de l'échelle économique. Le ministre des Finances se trouverait ainsi en meilleure posture, sans pour autant donner dans le socialisme, pour régler les problèmes que nous connaissons au Canada. Le ministre pourrait faire davantage pour résoudre chez nous le problème de l'inflation que ne font les autorités américaines aux États-Unis.

Sans doute le ministre est-il peu disposé à diviser le budget en plusieurs parties, simplement parce que cela ne s'est encore jamais fait. Dans son ministère, il a perdu de nombreuses compétences pour une raison ou pour une autre. Il pourrait en perdre encore plus s'il essayait de diviser le budget. A mon avis, il aurait également du mal à présenter un autre budget en avril si les gens qui l'aident à faire adopter ce bill ne sont pas bientôt libérés de leur tâche.

J'exhorte le ministre à prendre conscience du fait que la situation est totalement différente maintenant de celle à laquelle nous avons eu à faire face pendant de nombreuses années. Le ministre serait bien avisé de remettre à plus tard les discussions sur les mesures budgétaires touchant l'industrie extractive afin que nous puissions passer à celles qui touchent le Canadien moyen. Le ministre obtiendra, j'en suis sûr, l'appui nécessaire pour faire adopter cette partie du bill. Nous pourrions débattre le reste jusqu'à ce que le ministre et les premiers ministres décident enfin de ce qu'il faut faire pour régler la question des ressources. Je ne saurais recommander assez vivement cette division. Le ministre devrait songer à diviser le bill. Il aura de bien meilleures chances de le faire adopter dans les deux ou trois prochaines semaines.